COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 11 septembre 2023

Présent·es : Alfred BARNY ; Ann BOSTOEN ; Roselyne CHEVALIER ; Patrick CLARISSE ; Patricia CLARISSE ; Louise DANCY ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Céline HAUSZWALB ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; MIJE Patricia Clarisse ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; Sophie PONS ; Martine PORTNOÉ ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Sandrine THOURY.

Excusé·es : Jacky ANTONIAZZA ; Christine DAYNAC; Laurence DUFLOS ; Valérie HERREO ; Emilie VINCENT (Lafayette Anticipations-Fondation); Philippe LANTA ; Claire-Marie NEUFVILLE ; Guillaume RUMIEL ; Michaël SARFATI ; Denis TREDANIEL ; Antoni VALERO CABRÉ ; Emilie VINCENT (2ème collège).

Invité·es : Danielle BERTONA GUILLON ; Hugo DHERBECOURT ; Hamid HASSNAOUI ; Pierre POUEY MOUNOU ; Claudine TOUITOU ; Aurélien VÉRON.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Quid de l'atelier de co-construction CPSA et de la réception des fiches d'action ?
Le contrat de Prévention et de Sécurité de Paris Centre a été envoyé par email à l'équipe d'animation pendant le conseil. La signature du CPSA a eu lieu le 21 juillet. Une réunion de présentation du document sera organisée à laquelle les CQ seront conviés.

Existe-t-il un dossier de création d'une halte pour les livreurs et coursiers dans Paris Centre ? Cf. la Maison des coursiers gérée par l'association Coopcycle dans le 18e.
Ce dossier, dont l'aboutissement sera inévitablement long, sera instruit : il fait appel à différentes compétences logistiques, juridiques et sociales.
Le conseil propose de créer un Groupe de Travail avec la commission Solidarité si besoin pour aider la Mairie de Paris Centre à avancer sur le dossier. Notamment, en prévoyant une visite de la maison des coursiers du 18e.

Au vu des récentes pannes du Défenseur du Temps : qu'est-il prévu pour son entretien biannuel ? Point sur les accords SLQH, Assactive… Le conseil rappelle que le Défenseur du Temps est toujours dégradé et en panne.
Le Défenseur du Temps est une propriété de l'Association Syndicale Libre du Quartier de l'Horloge (ASLQH) – le syndicat de copropriété du quartier de l'Horloge. La responsabilité des pannes, dégradations leur revient. La Ville de Paris ne peut donc intervenir sur cette œuvre. La Mairie de Paris Centre propose une réunion entre la représentation de l'ASLQH,

la Mairie de Paris Centre et le Centre Pompidou pour échanger de la situation, réparation et maintenance.

Toujours en attente de la liste des murs proposés par la Mairie pour une fresque votée en 2021. Toujours en cours d'instruction ?
Les instructions sont en cours auprès des services de la Ville de Paris. Deux pistes de murs ont été identifiées :

- 2 rue Moussy : propriété de la ville gérée par la DFPE, étude en cours concernant la possibilité de faire cohabiter la fresque avec un mur végétalisé ;
- 15 rue du plâtre : propriété de Paris Habitat.

Le Conseil sera tenu informé une fois les instructions terminées.

Idem pour les propositions d'emplacements pour les 2 abreuvoirs votés en 2022. Toujours en cours d'instruction ?
Les lieux proposés par le CQ, Jardin Ann Frank ou le jardin des Blancs Manteaux sont à l'étude avec les services de la DEVE. Les premiers éléments apportés par la DEVE (retour d'expériences sur le même modèle d'abreuvoir au Potager de la Lune dans le square Bidault), indiquent que les modèles des deux abreuvoirs proposés par le conseil ne sont pas adaptés pour assurer l'entretien par les jardiniers de la ville.
Il est suggéré par Boris JAMET-FOURNIER que les services proposent un autre type d'abreuvoir au Conseil. Le Conseil propose d'interroger la créatrice pour lui communiquer les problèmes et d'envisager une nouvelle proposition d'abreuvoir plus adapté. Une adaptation a déjà été réalisée par la créatrice pour le square de la lune. Le conseil demande aux services de la Mairie quels adaptations ils proposent pour faciliter l'entretien de ces abreuvoirs.

Ce que dit la loi concernant les publicités sauvages qui envahissent l'espace public : ils sont interdits (cf. l'extrait) ! Chevalets publicitaires, panneaux sur les potelets ou poubelles, il y en a de plus en plus, partout et toujours plus encombrants. Cela ne soulève-t-il un besoin ou un manque ? Réflexion : en ce qui concerne l'affichage d'événements culturels, ne faudrait-il reconsidérer l'utilité des colonnes Morris dans notre quartier ?
A titre d'information, le cadre légal concernant l'affichage des publicités des commerces est le suivant : les commerces font une demande préalable à la Direction Urbanisme qui est instruite. Les avis sont rendus au cas par cas en application du règlement des enseignes et publicités du service du paysage de la rue. Si les conseillers constatent que ces panneaux gênent l'accessibilité, à savoir le respect d'une largeur d'1 mètre 40 et parfois réduite à 1mètre 20 selon les endroits, ils ont la possibilité de faire remonter les adresses et points spécifiques dans « Dans ma rue ». Le conseil a constaté, lors d'une déambulation des Terrasses, des points précis où cette réglementation n'était pas respectée. Quelques exemples rapportés : la circulation très difficile autour Picklops, Gribouille et Little Café. Il est proposé au Conseil de transmettre à la coordination une liste d'adresses précises où des chevalets sont présents.

Le conseil rapporte un besoin d'affichage des petites associations culturelles, théâtres, artistes et concerts via l'affichage sauvage observé. Boris JAMET-FOURNIER note que l'affichage sauvage concerne souvent de très grandes marques et que l'ajout de panneaux n'est pas très compatible avec le désencombrement de l'espace public. La coprésidente se propose de remonter cet élément à la prochaine réunion GPO.

Quelle date est prévue pour la ré-installation des 9 jardinières (5 jardinières issues du Budget Participatif lauréat et 4 jardinières issues de l'ancien Conseil de quartier Saint-Gervais), à l'angle des rues des Archives et des Blancs Manteaux qui étaient prévues au printemps 2023 ?
Les jardinières en question ont été retirées en raison de la présence importante de rats. La DEVE a nettoyé et rechargé la jardinière pleine terre. Les rats ne sont donc plus présents dans la jardinière pleine terre mais le sont toujours dans pieds d'arbres à proximité. À ce stade la réinstallation des jardinières n'est pas recommandée, car les rats les réinvestiraient aussitôt. De façon générale la Ville de Paris a adopté depuis 2017 un plan d'action afin de limiter la prolifération des rats dans l'espace public parisien. Vous pouvez retrouver les informations sur ce dispositif sur le site de la Ville de Paris : https://www.paris.fr/pages/les-rats-a-paris-le-saviez-vous-6418

Le Conseil propose de revoir la protection des jardinières via un système de grillage comme sur la petite place Ovida Delect.

Quelle est la date prévisionnelle de l'aménagement du parvis de l'église et du cloître des Billettes rue des Archives, après la fin des travaux de restauration lourde de l'église et du cloître des Billettes, projet lauréat au Budget Participatif ?
Les travaux d'aménagement interviendront à la fin des travaux de restauration du cloître dont la fin est prévue à l'automne 2023.

Le conseil souhaite être prévenu de la date de fin des travaux.

Fabrication des panneaux du Jardin Anne Frank 500€ du budget de fonctionnement 2021 :
La coordination apportera plus d'informations une fois les éléments livrés.

Estampille Initiative des Conseils de quartier : clous, étiquettes et bracelets 800€ du budget Investissement 2022.
Le projet est en cours. Le conseil est en attente des prix suite aux trois designs (étiquette, bracelets, clous) envoyés par Laurence DUFLOS à la coordination.

Abonnement Zoom pour réunions virtuelles 140 € du budget Fonctionnement 2022.
La coordination rencontre des difficultés avec Zoom et Teams pour l'ouverture d'un abonnement dont le paiement se ferait selon les règles de marché public. En attendant, Boris JAMET-FOURNIER suggère un autre outil « Jitsi Meet » gratuit et grand public. Deux membres du conseil proposent également, Google meets gratuit (2H limite) et Teamviewer.

Lancement d'un oriflamme CQ MA pour le Vide Grenier du 23 septembre : en attente des projets d'oriflamme des autres CQ (cf. Laurence D.) :
L'oriflamme CQ Marais Archives a été présenté lors du conseil. La coordination est en attente des derniers fichiers numériques pour l'édition des autres oriflammes.

En attente des affiches, affichettes et flyers pour l'exposition Renée Vivien, Keller :
La coordination a reçu le fichier numérique corrigé le 5 septembre. Les 10 impressions A3 ont été présentées lors du conseil ainsi que les affichettes A4. L'affichage mis en place à la Mairie de Paris Centre, en attendant la correction du fichier, a été réalisé le jour de la réception du document, le 2 septembre, pendant le forum des associations. Le conseil

semble ne pas être satisfait de la signalétique intérieure et de l'affichage extérieur actuel. L'espace Keller semble moins visible et peu connu par les habitants, depuis son changement d'accès par l'entrée principale de la Mairie et non par la rue Bretagne initialement. Cette modification a été réalisée pour le bon respect des mesures de sécurité en vigueur.

En attente des affichettes et flyers pour l'enquête de Circulation :
La coordination n'a pas pu avancer sur ce projet car il manque les fichiers numériques individuels reprenant les traits de coupe. La coordination se propose d'envoyer un email récapitulatif pour cette demande.

Questions posées à Boris JAMET-FOURNIER lors de la séance :

Démontage des bouquinistes durant les JO : Quelle est la position d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, et quelles actions ont été menées pour éviter cette nouvelle dégradation de notre paysage culturel, cher aux parisiens et aux touristes ?
Le démontage des bouquinistes est une décision émanant de la Préfecture de la Police lié au maintien de la sécurité par rapport aux boites des bouquinistes présentes. La Mairie de Paris propose une délocalisation sur une courte durée (plusieurs jours et non sur toute la durée des JO) des bouquinistes. La Mairie de Paris Centre ne peut pas s'opposer au mandat de la Préfecture et soutient les bouquinistes.

Fermeture du cinéma Luminor : d'après les commentaires du personnel, des décisions sont sur le point d'être rendues. Quelles sont les informations de la Mairie de Paris Centre qui suit ce dossier ?
Une demande d'actualisation des dernières informations est proposée.

Des échanges ont eu lieu lors de la séance sur le devenir du Marché des Enfants Rouges :
Plusieurs habitants ont rapporté la « fuite » des commerçants du Marché des Enfants Rouges. Il semblerait que l'afflux de touristes dans le marché ne permette pas de le faire fonctionner normalement.
Le Conseil demande à la Mairie de Paris Centre s'il est envisageable d'attribuer des places de stationnement par signalétique pour faciliter l'accès aux commerçants, aux livraisons, et à la vente ? Une réponse sera apportée lors d'une prochaine séance.

Présentation des Budgets de Fonctionnement et Investissement 2023 :
Le Conseil demande un bilan des dépenses engagées à la coordination.

Budget Investissement 2023 :
Présentation de trois appels à projets 2023 par l'équipe d'animation :
- Camion douche
- Halte des femmes au Carreau du Temple
- Panonceaux expliquant les plantes dans les jardins participatifs : Blancs Manteaux, Anne Frank…

Le Conseil propose à ses membres d'envoyer les projets au plutôt. La date de leurs votes est à confirmer auprès de la coordination. Début novembre ?

Intervention des Groupes de Travail et des Commissions

Commission Mobilité & Circulation :
Le Conseil est en attente des affiches (voir point au-dessus) pour pouvoir distribuer les flyers. 200 enquêtes remplies.

Groupe de Travail Vide-Greniers :
Actuellement 95 inscrits sur 130 stands. La dernière permanence d'inscription a lieu le jeudi 14 septembre à la Mairie de Paris Centre. Le Vide-Greniers à lieu le 23 septembre, dont le montant total des frais d'inscription collecté sera reversé à l'association Rire Médecin.
Un point d'échange sur les derniers éléments logistiques de l'évènement, notamment sur la publicité (réseaux associatifs et personnels) et les aides du jour J a eu lieu entre les membres du conseil et les présents.

Le conseil demande à la coordination s'il est envisageable de diffuser les interviews des candidats BAFA sur le site des conseils de quartier Mairie de Paris et d'actualiser les évènements à venir et passés ?

Commission Ecoles et Handicap
Un point d'échange d'informations est donné sur le projet Le Buzz des Abeilles, sur la situation des ascenseurs de la Piscine Saint Merri et sur les accès PMR de l'école Archives Moussy. Point de vigilance, les ascenseurs ne sont toujours pas opérationnels. Le conseil propose d'inviter au prochain conseil la Conteuse Melusine. Le premier Conseil local Handicap de Paris Centre aura lieu 21 septembre à 18h00 dans la salle Patricia Brébion Valla.

Commission Terrasses
La commission Terrasses a produit un rapport de ses marches exploratoires listant des mesures sur des adresses précises. Le Conseil se propose de mettre en place un tableau de suivi reprenant les éléments de l'autorisation officielle et des éléments rapportés par la commission pour aider les services de la ville.
Le Conseil souhaite également d'inviter la police municipale pendant leur déambulation sur des horaires de fortes influences.

Commission Sécurité et prévention :
Le conseil notifie l'absence de membres GPO. Trois problématiques seront remontées lors de la prochaine réunion GPO :

- Les trottinettes en libre-service ;
- Affichages sauvages ;
- Veille et contrôle des terrasses estivales.

Des points sensibles de sécurité et de deals sont rapportés :

- Rue montmorency devant la crèche de Montmorency ;
- Rue Barbette ;
- Rue Thorigny.

Commission Culture et Patrimoine :
Les deux projets, tracé de l'enceinte de Philipe Auguste et l'installation des panneaux du Jardin Anne Frank sont en cours. Les 4 tracés proposés par email par le conseil sont attente d'une réponse des services de la Mairie de Paris.

Commission Solidarité :

Le conseil propose de mettre au vote, lors du budget d'investissement inter CQ, une attribution financière à un projet associatif Camion douche. La mise en place d'un Groupe de Travail Halte pour les livreurs et coursiers dans Paris Centre est votée.

Commission langue et savoirs :

Les avancées du Groupe Travail « Dictée pour les familles » sont présentées. Budget alloué 400€, une dérogation est demandée pour utiliser ce crédit sur l'année 2024 dans le cas où l'évènement aurait lieu courant janvier- février. Le conseil est en attente d'une confirmation du lieu et d'une date de la part de la coordination.

Commission Communication Inter CQ :

Mise en place d'un QR code CQ Marais Archives par le Conseil qui permet d'accéder aux échanges entre les membres du Conseil.

Le conseil demande à la coordination de mettre à jour le site internet CQ Mairie de Paris Centre notamment les rubriques : Prochaine(s) date(s) à venir, Évènements à venir, Les réalisations du Conseil.

Par manque de temps les questions diverses ont été abordées très rapidement.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le **16 octobre 2023** à **18h30**.